

## Banque gabonaise de développement

# Roger Owono Mba remplacé par Steeve Legnongo

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**MISE** sous administration provisoire depuis le 15 mai 2017 par la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) pour ses insuffisances chroniques en matière de gestion, la Banque gabonaise de développement vient de se doter d'un nouvel organigramme. En effet, après un interminable bras de fer entre le gouvernement et la Commission bancaire d'Afrique centrale qui réclamait depuis sa tête, l'administrateur directeur général de la Banque gabonaise de Développement (BGD) Roger Owono Mba a finalement été dessaisi, la semaine

dernière, de ses fonctions. Il a été remplacé par Steeve Legnongo, qui devrait immédiatement prendre ses fonctions, en tant qu'administrateur intérimaire. Le nouveau directeur général de la BGD hérite d'une structure désormais sous tutelle de la Cobac, en raison de ses graves manquements et de son bilan jugé négatif par le gendarme bancaire de la Cémac. En effet, pour la Cobac, l'ex-administrateur directeur général de la BGD et les membres du Conseil n'ont pas pu produire un plan cohérent et réaliste de restructuration après les injonctions faites par le gendarme du système bancaire sous-régional face



Photo : Wilfried MBINAH

Le directeur général sortant de la Banque gabonaise de développement (BGD) Roger Owono Mba

aux nombreux dysfonctionnements constatés, en 2015, dans son mode de

gestion. L'analyse des comptes de ces dernières années, les indicateurs livrés par la BGD sont pour l'essentiel au rouge. Par ailleurs, la couverture des crédits par les dépôts n'était plus assurée de façon structurelle. Ce qui a obligé la banque à rechercher des ressources parfois à des conditions très onéreuses. « Il convient de reconnaître que la gouvernance de la BGD n'a pas souvent été optimale depuis de nombreuses années. Ce déficit de gouvernance explique en partie les difficultés auxquelles la Banque a toujours fait face. On peut citer à titre d'exemple, une incapacité historique à s'adapter à l'évolution du marché et à celle de l'industrie des

activités bancaires et financières, d'une part, et des choix d'investissements et de développement des activités coûteux et fortement consommateurs de ressources et de rentabilité, contribuant ainsi à fragiliser encore plus la banque. C'est, en particulier, le cas pour la création de filiales, d'autre part. Les organes de gouvernance et plus précisément le Conseil d'administration n'ont pas toujours joué leurs rôles d'encadrement de la direction générale. Au fur et à mesure, des dérapages sont donc apparus », avait indiqué le ministre Régis Imongault, lors d'un entretien accordé au quotidien l'Union.

## Journée internationale de la protection de la couche d'ozone

# Le Gabon corse sa politique

JM  
Libreville/ Gabon

A l'instar de la communauté internationale, le Gabon a célébré, vendredi dernier, la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, placée cette année sous le thème « Prendre soin de toute forme de vie sous le soleil ». Un thème qui interpelle la communauté internationale, afin qu'elle maintienne le cap dans son engagement à préserver la couche d'ozone par une gestion concertée et partagée des substances qui l'appauvrissent. C'est l'auditorium du ministère en charge des Forêts qui a servi de cadre à des échanges qui ont eu lieu à cet effet entre la direction générale de l'Environnement, point focal ozone Gabon, et les parties prenantes, en particulier la Gabonaise de chimie, le groupe Sogafric, Royal Plaza, Air liquide, les orga-



Photo : Jean Madouma

Le coordinateur national sur la problématique de la couche d'ozone, Bernard Landry Panzou.

nisations de la société civile et les techniciens du froid. Le coordinateur national ozone Gabon, Bernard Landry Panzou, et le point focal ozone Gabon, Juldas Mangongo, ont fait un bref aperçu de l'utilisation des gaz qui appauvrissent la couche d'ozone. Mais en

core, ils ont interpellé les parties prenantes à plus de concertation pour harmoniser le plan d'actions national, en vue de réduire progressivement d'ici 2023 les chlorofluorocarbures (CFC), les hydrochlorofluorocarbures (HCFC) et autres substances nocives à la couche

d'ozone. « Nous devons conjuguer nos efforts pour réduire progressivement des substances nocives à la détérioration de la couche d'ozone, en l'occurrence les R 16, R 22, pour les remplacer par les substances alternatives. Nous

avons besoin des statistiques pour pouvoir améliorer la base de données nationales qui est au centre d'échanges avec le secrétariat ozone et les organisations internationales. En plus, nous disposons d'un centre de référence qui est le

centre Basile Ondimba pour toutes formations et activités, afin de parvenir aux avancées majeures du Protocole de Montréal en matière de protection de la couche d'ozone et du climat », a indiqué M. Panzou.



Photo : Jean Madouma

Les participants au terme des échanges lors de la célébration de la Journée.





**AGENCE NATIONALE DES PARCS NATIONAUX (ANPN)**

**PROJET DE GESTION DE LA FAUNE ET DES CONFLITS HOMME-ELEPHANT (GeFaCHE)**

**APPEL A CANDIDATURE**  
Pour le recrutement d'un Assistant Technique, Conflit Homme-Eléphant (CHE)

Le Gouvernement gabonaise a obtenu un financement du Fonds pour l'Environnement Mondial à travers la Banque mondiale d'un montant équivalent à 9 055 046 de US\$ pour financer le projet de Gestion de la Faune et des Conflits Homme-Eléphant (GeFaCHE), et se propose d'utiliser ces fonds pour le recrutement d'un Assistant Technique, Conflit Homme-Eléphant (CHE) dans le cadre de ce projet.

Le projet vise à réduire le braconnage des éléphants et les Conflits Homme-Eléphant (CHE) dans les zones-cibles du projet à travers : (i) les activités de lutte anti-braconnage, afin de sécuriser les éléphants dans leur habitat et de limiter ainsi les destructions de cultures, et (ii) les mesures de prévention et d'atténuation des CHE, afin de sécuriser les cultures contre les prédateurs des éléphants et de protéger ainsi les moyens de subsistance des communautés. Le projet est mis en œuvre par la Direction Générale de la Faune et des Aires Protégées (DGFAP) et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) qui en assure la coordination à travers sa cellule d'exécution.

**Mission**  
L'objectif de la mission d'assistance technique CHE est de développer une méthodologie de collecte de données liées aux conflits Homme-Eléphant pour alimenter une base de données nationale CHE, complémentaire de la base de données sur les ressources naturelles

**Profil du consultant**  
Les critères de qualification du candidat au poste d'Assistant Technique, Conflit Homme-Eléphant sont les suivants :

- Minimum Niveau Master en sociologie, anthropologie, ethnologie ou autres domaines pertinents.
- Expérience d'au moins 3 ans dans la thématique des conflits Homme-Faune.
- Bonne capacité de rédaction en français
- La connaissance de l'anglais serait un atout.

**Durée des prestations**  
La durée d'intervention du consultant sera de quatre (4) ans (jusqu'en septembre 2021).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN), résidence Royal Bâtiment B situé au quartier KALIKAK, Service Passation des Marchés au 1er étage et aux heures suivantes : de 08 heures à 15 heures 30 mn de lundi à vendredi ou par mail à : patri-cemezu03@yahoo.fr et ondo.assame@gmail.com.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés par email suivi d'un accusé de réception à l'adresse ci-dessus au plus tard le 03 octobre 2017 à 12 heures

**Pt. Lee J.T WHITE**  
Secrétaire Exécutif ANPN